

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE LANCE EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE L'INNOVATION DE DÉFENSE (AID)

Accompagnement spécifique des travaux de recherches et d'innovation défense - Appel à projet thématique sur les Technologies Quantiques

L'Agence nationale de la recherche lance en partenariat avec l'Agence de l'innovation de défense (AID) (service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'armement (DGA)), l'appel à projets ASTRID Technologies Quantiques. Ce programme est financé totalement par l'AID et est hébergé à l'ANR qui assure sa mise en œuvre.

Le programme ASTRID Technologies Quantiques cherche à identifier les ruptures potentielles liées à la fois aux domaines de la défense, de la recherche civile et de l'industrie dans le domaine des technologies quantiques.

Les projets dont la durée sera comprise entre 18 et 36 mois menés dans ce programme s'inscrivent dans un cadrage général de l'action de l'AID et de la DGA destiné à anticiper et à maîtriser l'évolution des technologies nécessaires et utilisables dans les futurs systèmes de défense et de sécurité. Ils peuvent également relever d'une « recherche fondamentale » ou « d'une recherche industrielle ».

Le présent appel thématique sur les technologies quantiques est dédié aux recherches à caractère dual à bas niveau de maturité technologique.

Les projets s'inscrivent dans l'un des trois axes détaillés dans le texte de l'appel à projet :

Capteurs
Algorithmie
Cryptographie – Communication

+ [Texte de l'appel à projets](#)

+ [Clauses de propriété intellectuelle](#)

Informations utiles :

Clauses de propriété intellectuelle (PI)

La compétition technologique et industrielle mondiale nécessite de veiller aux applications duales des résultats de recherches. Aussi, toutes les conventions des projets sélectionnés dans cet appel comporteront des clauses de PI visant essentiellement à soumettre à autorisation préalable de la DGA une vente de propriété intellectuelle issue des travaux (ou une licence de concession exclusive) de façon à préserver la faisabilité de ces applications. Plus généralement, la DGA souhaite favoriser la valorisation des innovations et met à la disposition des porteurs de projets un réseau d'experts techniques ayant une connaissance du milieu industriel.

Questions techniques et scientifiques, administratives et financières :

M. Emmanuel Betranhandy : emmanuel.betranhandy@agencerecherche.fr

Mme Florence Lasek : florence.Lasek@agencerecherche.fr



6 juillet 2020 - 16h30
30 septembre 2020 - 13h